

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019

Présents : M. Christian CARBONI, Maire, MM. Marc HANGARD, Freddy LALLEMANT, Benoit PROBST, Olivier RAGUOUILIAUX, Christophe TESTI, Didier THUAU.

Absent ayant donné pouvoir : M. Nicolas MOSTACCI à M. Christophe TESTI, Gabriel LE ROUX à M. Christian CARBONI, Mme Patricia BELIN à M. Didier THUAU,

M. Christian CARBONI ouvre la séance à 19H10.

M. Freddy LALLEMANT est nommé secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION D'AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2019

M. le Maire indique qu'afin de payer le montant de la première facture (partielle) du SIEM pour le remplacement de l'éclairage public, qui est une dépense d'investissement, il est nécessaire de prendre une délibération. Les dépenses d'investissement ne pouvant normalement être mandatées qu'après le vote du budget.

M. le Maire demande l'autorisation d'engager cette dépense d'investissement avant le vote du budget 2019. Après avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 10 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

DÉLIBÉRATION DEMANDE DE DETR

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour le dossier de demande de DETR pour la rénovation des fenêtres du rez de chaussée de la mairie.

Après avoir délibéré, M. le Maire propose de passer au vote :

Vote : POUR : 10 – CONTRE : 0 - ABSENTION : 0

QUESTIONS DIVERSES

M. Benoit PROBST demande si le panneau indiquant le ralentisseur rue de St Rémy a été enlevé ?

M. Didier THUAU répond que oui, il a été de nouveau cassé. La fixation va être revue afin d'être plus résistante aux chocs.

M. Marc HANGARD demande si le panneau d'entrée de ville situé route de La Croix a été changé ?

M. le Maire répond que oui, la CIP s'est chargée de le remplacer à sa demande, suite à la discussion avec M. Gabriel LE ROUX lors d'un précédent conseil municipal.

M. Marc HANGARD demande qui a négocié le contrat de ramassage des poubelles suite à l'article paru dans le journal de l'Union, et demande pourquoi le ramassage n'a pas été effectué la semaine dernière.

M. Didier THUAU (Vice-Président de Géoter) répond que les tarifs ne sont pas encore votés, puisque le SYMSEM n'a pas encore voté l'intégration des communes de la Communauté de Communes de Suippes.

En ce qui concerne le ramassage annulé, les responsables des équipes de ramassage sont passés afin de connaître l'état des routes après les chutes de neige. Ils ont jugé que les routes n'étaient pas praticables en toute sécurité, d'où l'annulation en dernière minute de la tournée de ramassage.

M. Le Maire rappelle la réunion spécifique "Zéro-Phyto" du mercredi 6 février 2019 à 20h30.

Monsieur le Maire demande s'il y a d'autres questions. Personne ne prenant la parole, Monsieur le Maire remercie les membres présents et lève la séance.

La séance est levée à 19h30.

Prochain conseil le 12 février 2019 à 19h00.